



## VoletB

## Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



3 D AVR. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de la les

Dénomination: JAMES LE CHAT

Forme juridique: SPRL

Siège: Boulevard Anspach 153 1000 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0720.617.651

Objet de l'acte : DEMISSION/NOMINATION DE GERANT, TRANSFERT DE PARTS SOCIALES,

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL, assemblée générale extraordinaire du

31/03/2019.

Texte

L'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2019, accepte la démission au poste de gérant de Mr WAHMANE Jamal et lui donne quitus pour son mandat écoulé à ce jour.

La même assemblée accepte la nomination de Mr BARRAS Jean Julien domicilié à Rue du Centre 28 Bte 1 à 4140 SPRIMONT au poste de gérant et ce à partir du 01/04/2019.

L'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2019, accepte le transfert de la totalité des parts de Mr WAHMANE Jamal à Mr BARRAS Jean Julien qui accepte.

Après la dites céssion les parts se répartissent de la manière suivante:

-Mr BARRAS Jean Julien

100 parts.

L'assemblée générale accepte le transfert du siège social à l'adresse suivante :

Rue du Centre 28 Bte 1 à 4140 SPRIMONT

Mr BARRAS Jean Julien, gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature